

L'INSTITUT DE RECHERCHES CLINIQUES DE MONTRÉAL (IRCM) ET SON CENTRE DE BIOÉTHIQUE



Claude Gagnon

Membre de la SHP

C'EST en 1967 que le docteur Jacques Genest fonda l'Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM), organisme sans but lucratif rattaché à l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal et à l'Université de Montréal. Ce centre clinique s'imposa dans le milieu médical par sa quadruple mission: 1) comprendre les causes des maladies; 2) découvrir des outils de diagnostic et des moyens de traitement ou de prévention; 3) former une



relève de cliniciens-chercheurs de haut niveau; 4) exploiter socio-économiquement les découvertes médicales d'ici¹.

NOTONS que la localisation de l'IRCM sur l'avenue des Pins bénéficiera d'une préoccupation urbaniste pour ses agrandissements: «La conception du bâtiment s'inspire des plus récents centres de recherche américains et canadiens².» De nouveaux laboratoires inaugurés en 2006 sont ajoutés au même immeuble qui ne cesse de s'étendre plutôt que de se fragmenter en relocalisations multiples; le principe organisationnel de la «ruche» peuplée de scientifiques est conservé depuis l'origine.

LE FOISONNEMENT des innombrables recherches scientifiques de l'IRCM s'ordonne autour de quatre axes principaux: la biologie des systèmes et la chimie médicinale; le cancer et les maladies génétiques; l'immunité aux infections virales, les maladies cardiovasculaires et métaboliques; la neurobiologie³.

AU CŒUR de cette ruche de scientifiques de l'avenue des Pins, le docteur David J. Roy, rattaché à l'Université de Montréal, fonde en 1976 le Centre de bioéthique qu'il dirigera pendant plus de trente ans. Le Centre étudie l'impact des sciences de la santé sur la vie et les valeurs des personnes touchées, malades et intervenants. Le docteur Roy, qui possède une formation universitaire en théologie, organise alors son Centre autour des enjeux suivants: les soins en fin de vie, la déficience mentale et ses traitements, la prévention du suicide et le rôle de l'éthique des politiques publiques sur les êtres humains⁴. Innovateur dans ce domaine depuis plus d'un quart de siècle avant l'an 2000, le docteur Roy est considéré à juste titre comme le pionnier de la bioéthique au Québec.

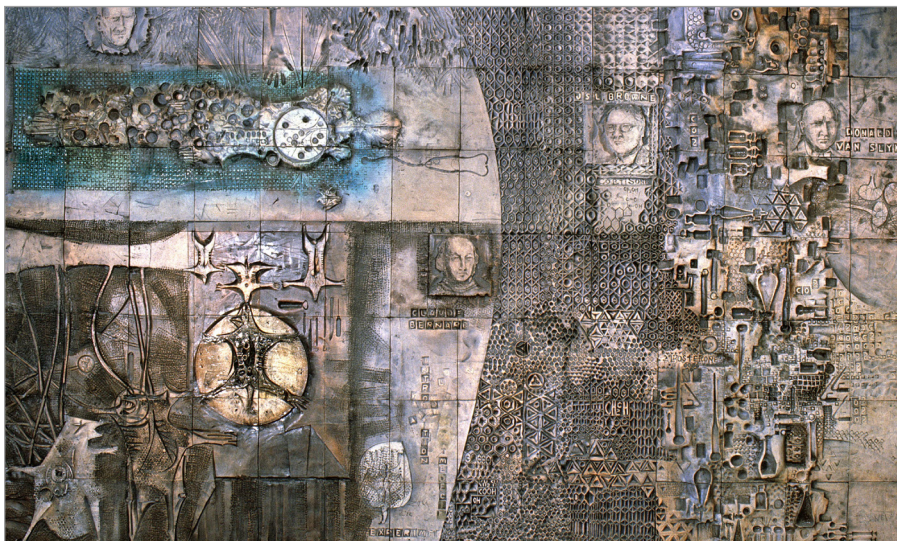
LES ÉCRITS scientifiques produits par les chercheurs du Centre bioéthique nourrissent les préoccupations naissantes des individus, mais aussi de plusieurs

Le docteur David J. Roy, fondateur du Centre bioéthique de l'IRCM.

organismes qui collaborèrent avec le Centre. Parmi les exemples de collaboration, évoquons le dossier sur «les médecines impossibles» qui fut travaillé en collaboration et publié par la revue *Horizons philosophiques* du Collège Édouard-Montpetit.

AU PRINTEMPS 1994, la revue de philosophie du Collège publie un numéro entier titré *Médecines impossibles?*, qui regroupe plusieurs articles concernant les limites du jugement humain dans certaines circonstances dramatiques de la vie et ses maladies⁵. Les questions de la dignité humaine, de la désacralisation de la vie, de la contagion et de la crise de confiance envers la profession médicale sont exposées et accompagnées de pistes de recherche pour répondre et résoudre les situations difficiles vécues par différents types de malades.

UN TEXTE de David Roy et de ses collaborateurs, «L'éthique des congés en milieu hospitalier», fut publié et commenté dans ce numéro. Que ce soit dans les histoires de cas médicaux racontées dans cet article ou dans les autres contributions, on indique que les conclusions des cliniciens et des intervenants sont difficiles. Le diagnostic et le choix du traitement incombent à l'intervenant seul. Les circonstances exceptionnelles entourant le malade ne permettent pas au médecin, à l'infirmière ou au thérapeute spécialisé de se faire une idée claire de la nature du mal et des soins appropriés à apporter. Tout dépend alors de son jugement et ce jugement ne peut reposer sur aucune connaissance acquise, puisqu'il n'y a pas de science qui puisse enseigner comment juger dans les nombreux cas d'exception «psychologiquement ou socialement intolérables ou inadmissibles⁶». D'où le point d'interrogation (?) placé à la fin du titre de ce dossier sur les médecines impossibles.



Une deuxième murale de Jordi Bonet, au hall d'entrée de l'IRCM, rend hommage aux chercheurs. Photo : IRCM.

TEL FUT le travail de pionnier et de précurseur entrepris par le docteur Roy, accompagné de ses nombreux collaborateurs dans le domaine de l'éthique médicale au Centre bioéthique de l'IRCM. L'aide médicale à mourir n'est qu'un domaine parmi d'autres que le Centre a explorés depuis plus de quarante ans.

PAR AILLEURS, l'IRCM a fondé, au cours des décennies, des cliniques spécialisées sur le diabète, l'hypertension et les lipides. Un centre de recherche sur les maladies rares et génétiques chez les adultes a aussi été créé : «le seul endroit au Canada où l'accent est mis sur la transition des soins médicaux pédiatriques aux soins adultes auprès de patients atteints de maladies rares⁷». L'ensemble des centres de recherche et des cliniques rattachés à l'IRCM forme ainsi une institution au rayonnement national et international unique dans le domaine des sciences de la vie. Nul doute que les docteurs Genest et Roy, respectivement décédés en 2015 et 2018, auront une postérité durable et que l'édifice de l'avenue des Pins continuera d'être le château fort de la recherche sur les soins de vie auprès d'une population qui s'étend bien au-delà de toutes nos frontières.

Notes. – 1. https://fr.wikipedia.org/wiki/Institut_de_recherches_cliniques_de_Montr%C3%A9al. 2. *Idem*. 3. <https://ircm.qc.ca/fr/institut/historique#>. 4. https://fr.wikipedia.org/wiki/David_J._Roy. 5. «Médecines impossibles?», *Horizons philosophiques*, Collège Édouard-Montpetit, vol. 4, no 2 (printemps 1994), 170 pages. Tous les articles de ce numéro sont accessibles sur les plateformes *Érudits et Persée*. 6. Cf. «L'acte médical et l'acte du jugement», *Horizons philosophiques*, *op. cit.*, p. 111. 7. <https://ircm.qc.ca/fr/clinique/a-propos-du-centre>.